



Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

V. Peillon ne connaît pas les fins de mois ?

Pour FO : l'augmentation des salaires est une priorité.

En affirmant au lendemain de la dite réunion conclusive sur les « enseignants du secondaire », le jeudi 13 lors d'une visite au collège Anselme-Mathieu d'Avignon « *ce que veulent les professeurs, ce n'est pas de l'argent, c'est du temps* ».

En ajoutant que les « *enseignants de ZEP ne voulaient pas d'argent* », mais « *du temps* » pour se concerter », ignore-t-il que les enseignants comme tous les fonctionnaires ont perdu 14 % de pouvoir d'achat du seul fait du blocage de la valeur du point depuis 2000 ? Que les traitements sont gelés depuis 5 ans ? Ignore-t-il que les salaires nets ont encore baissé de 0,5 % en janvier 2014 ? Ignore-t-il qu'un enseignant débute avec un traitement de 13 % au-dessus du SMIC ? Qu'il faut attendre 22 ans pour percevoir au 8^{ème} échelon un traitement net de plus de 2000 euros ?

Le pacte de responsabilité prévoit de plus l'exonération des cotisations patronales sur la branche famille de la sécurité sociale (35 milliards), c'est une partie de notre salaire différé qui serait amputé.

Quant au temps de travail, actuellement dans le cadre des décrets du 25 mai 1950, la seule activité disciplinaire qui définit nos obligations de service en maxima hebdomadaires d'heures d'enseignement disciplinaire, selon les statistiques officielles, dépasse 40 heures par semaine.

Or le projet de réécriture des missions qui conduirait à l'abrogation des décrets de 50 loin de diminuer le temps et la charge de travail des enseignants, ajoute des missions supplémentaires définies localement dans le cadre d'un forfait défini par la réglementation générale de la fonction publique (1607 heures).

Le ministre parle d'un accord historique sur la redéfinition des statuts des enseignants. Il n'offre en réalité aucune amélioration des conditions de travail ni des rémunérations. Il s'agit d'un recul pour tous.

Le SNFOLC appuie les demandes de moyens supplémentaires pour éviter une nouvelle dégradation à la rentrée 2014.

FO appelle à la grève interprofessionnelle le 18 mars ; CGT, FSU et SUD s'y associent.

Le SNFOLC propose aux enseignants de se réunir dans les collèges et les lycées pour réaffirmer leurs revendications et décider la grève le 18 mars : retrait du projet Peillon sur les statuts ; les heures et les postes doivent être attribués, les salaires augmenter, la sécurité sociale maintenue.

Montreuil, le 18 février 2014.